ready to
submit

Annexe II.3: Modèle de projet de soutien aux ANMO au titre de la Catégorie 1

CADRE INTÉGRÉ RENFORCÉ	PROPOSITION DE PROJET DE SOUTIEN AUX ANMO AU TITRE DE LA Catégorie 1
SECTION I: Récapitulatif	
I.1 Titre du projet	Description concise de la finalité et de l'orientation du projet
I.2 Catégorie du projet	Catégorie 1
I.3 Entité bénéficiaire du financement	Nom, nature (publique, privée ou autre), nationale ou internationale
I.4 Entité de mise en œuvre (si différente de la précédente)	Nom, nature (publique, privée ou autre), nationale ou internationale
I.5 Durée du projet	Mois, années, date de début prévue
I.6 Coûts totaux du projet	En dollars EU par an
I.7 Financement attendu du CIR	En dollars EU par an
I.8 Autres sources de financement (y compris contrepartie)	En dollars EU par an
I.9 Objectif du projet	Résumé en une ligne du point III.1 ci-après
I.10 Résultats escomptés	Bref résumé du point III.2 ci-après
I.11 Brève description du projet	Secteur concerné, principales activités du projet
I.12 Autorités ayant donné leur approbation et date	PF, Président du CDN, FD et DE

SECTION II: Analyse de situation

II.1 Donner une vue générale de la mise en œuvre du programme en matière d'Aide pour le commerce et de développement du commerce dans le pays, y compris tous les problèmes/difficultés rencontrés.

II.2 Résumer brièvement le processus du CI dans le pays et les progrès accomplis, les projets relevant des Guichets 1 et 2 et leurs résultats ainsi que les faiblesses au niveau de la mise en œuvre.

II.3 Récapituler le soutien (existant et projeté) du gouvernement et d'autres donateurs au programme en matière de commerce.

II.4 Décrire les ANMO, y compris les éventuelles contraintes de capacités et les mécanismes de consultation mis en place concernant la politique commerciale ainsi qu'au niveau interministériel et entre les parties prenantes extérieures.

SECTION III: Stratégie et description du projet

III.1 Stratégie

Indiquer l'objectif global et le but spécifique du projet par rapport au point I.9 ci-dessus.

III.2 Indiquer les résultats visés par le projet (exposé du cadre logique).

III.3 Décrire comment le projet atteindra les résultats (quels sont les activités et produits essentiels), c'est-à-dire:

Résumer le programme du CIR que le projet contribuera à mettre en œuvre, le cas échéant.

S'il n'existe pas encore de programme, comment le projet aidera-t-il à établir des domaines prioritaires dans la Matrice des actions?

Comment le projet contribuera-t-il à l'élaboration de projets de Catégorie 2?

Comment le projet permettra-t-il de développer les capacités nécessaires pour mettre en œuvre le programme en matière d'Aide pour le commerce et de développement du commerce en général, y compris le processus du CIR?

Comment le projet contribuera-t-il à l'intégration du commerce?

Comment le projet contribuera-t-il à la coordination interministérielle et entre donateurs?

III.4 Relier la stratégie du projet aux constatations des EDIC et à la Matrice des actions.

III.5 Budget sommaire

Indiquer les principaux postes budgétaires et leur financement public (conformément au budget sommaire); en préciser si possible le montant; normalement, les contributions publiques doivent augmenter au cours du projet (s'il est pluriannuel).[2]

III.6 Contributions publiques

Quelles sont les contributions publiques (financières, en nature (locaux, véhicules, frais généraux, assurance, etc.) ou activités complémentaires nécessaires pour parvenir aux résultats escomptés) et existe-t-il d'autres signes d'engagement de la part du gouvernement?

III.7 Durabilité des résultats

Comment le projet/gouvernement garantira-t-il la durabilité des résultats? Comment le gouvernement prévoit-il de retirer progressivement le projet de manière appropriée? La durabilité des résultats devrait être liée à la contribution (en nature) du gouvernement. Les PMA devraient veiller à ce que les résultats soient maintenus au-delà de l'horizon de la Catégorie 1. Il convient de noter que la durabilité des résultats ne nécessite pas le maintien des mêmes apports après l'achèvement du projet. Comment les contributions du CIR et les contributions publiques seront-elles intégrées/éliminées progressivement pendant la durée du projet?

III.8 Stratégie de sortie du projet

Quelles sont les options de sortie du projet? Qu'adviendra-t-il des biens d'équipement acquis au titre du projet?

SECTION IV: Stratégie en matière de risques et d'atténuation des risques

IV.1 Recenser les risques relatifs à l'exécution et/ou aux résultats du projet.

Les risques devraient être rangés en deux catégories: inhérents au projet (c'est-à-dire qui peuvent être prévus dans la conception du projet) et extérieurs au projet et à son influence.

IV.2 Expliquer comment les risques visés au point IV.1 seront atténués.

Pour les risques inhérents au projet, montrer comment la conception de celui-ci vise à les atténuer; pour les risques extérieurs au projet, décrire l'éventuelle stratégie d'atténuation du gouvernement.

SECTION V: Arrangements de mise en œuvre concernant le projet

V.1 Description de l'entité de mise en œuvre

Nature de l'entité, expérience en matière de fourniture des services requis, références, etc.

V.2 Appropriation nationale

Description de la façon dont le projet assurera l'appropriation nationale.

V.3 Arrangements de mise en œuvre de l'UNMO (le cas échéant)

Description des arrangements de supervision interne adoptés par l'UNMO pour la mise en œuvre et/ou la coordination des activités à exécuter par d'autres entités publiques.

---

[2] Notes:

Contributions salariales et autres coûts récurrents

Un projet peut contribuer à verser des salaires sur une base spécifique au pays, à condition qu'une justification/explication détaillée soit donnée et qu'il soit démontré que ces contributions salariales seront de nature temporaire. C'est pourquoi la section sur la durabilité (III.6 et 7 plus haut) devrait traiter de la stratégie de sortie du projet avec une référence aux salaires et à la façon dont la durabilité des résultats est garantie compte tenu de cette stratégie.

Les UNMO peuvent être composées de fonctionnaires et/ou d'experts recrutés à l'extérieur. Une justification de leur composition devrait être donnée en tout état de cause. Les gouvernements sont encouragés à affecter des fonctionnaires aux UNMO selon qu'il sera approprié ou à les détacher afin qu'ils puissent postuler à des postes au sein des UNMO ou à des postes associés. Tous les fonctionnaires affectés aux UNMO devraient être rémunérés conformément aux normes locales, et leur traitement ne devrait jamais excéder celui prévu dans le barème des traitements de l'ONU pour chaque pays.

Le projet ne finance pas d'indemnités de départ.

Véhicules et autres biens d'équipement

L'achat d'un véhicule peut être autorisé, sous réserve d'une justification conformément à la section III.3 ci-dessus.

Paiement des droits et taxes à l'importation

Il est demandé aux gouvernements d'accorder au programme du CIR le même traitement qu'aux organisations internationales présentes dans leur pays.

SECTION VI: Cadre logique, plan de travail et budget

VI.1 Cadre logique

Fournir un cadre logique indiquant l'objectif global, le but, les résultats, les indicateurs et les sources de vérification du projet.

VI.2 Plan de travail

Joindre le plan de travail.

VI.3 Budget

Voir les modes de présentation ci-après.

SECTION VII: Arrangements en matière de responsabilité concernant le projet

VII.1 Statut juridique de l'entité de mise en œuvre

Personnalité juridique et identification budgétaire.

VII.2 Responsabilités fiduciaires

Organisation du projet et description succincte des rôles et fonctions des principaux agents assumant des responsabilités fiduciaires (ministère d'exécution, PF, UNMO, Coordonnateur de l'UNMO, responsable de la comptabilité/des finances) (voir le cadre national de responsabilité fiduciaire, y compris les mécanismes d'établissement de rapports et de contrôle).

VII.3 Gestion financière et fiduciaire

Description détaillée des procédures de recrutement, d'achat, de sous-traitance, de comptabilité, etc.

VII.4 Prescriptions en matière d'audit

Description des procédures d'audit interne et d'audit externe.

VII.5 Suivi et évaluation

Résumer le mécanisme de suivi et d'évaluation du projet en identifiant clairement les personnes chargées des différentes tâches. Doit être conforme au cadre de suivi et d'évaluation du CIR.

Cadre national de responsabilité fiduciaire

1. Structure institutionnelle nationale
(exemple à adapter)

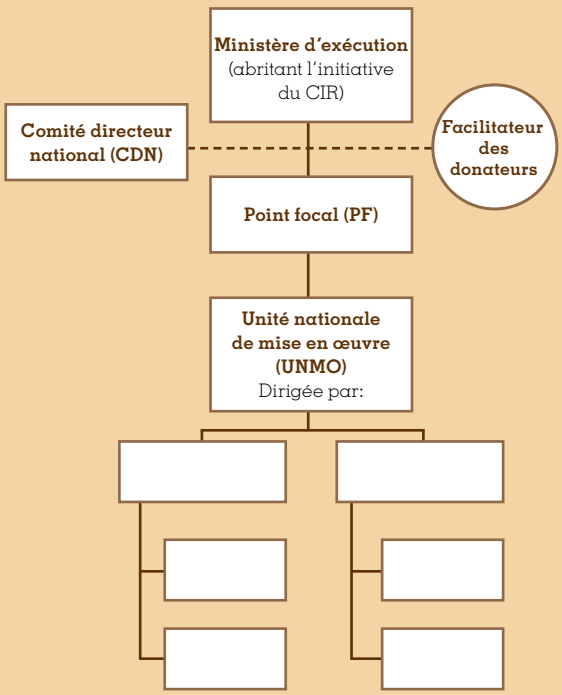

À titre indicatif uniquement, devra être adapté aux spécificités du projet.

2. Fonctions et responsabilités fiduciaires (résumé)

Ministère d'exécution:

Comité directeur national (CDN):

Point focal (PF):

Coordonnateur de l'Unité nationale de mise en œuvre (UNMO) (le cas échéant):

Comptable:

Budget sommaire par catégorie

N° du Compte	Catégorie	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total	Observations
71200	Experts internationaux							
71300	Personnel d'appui							
71400	Experts nationaux							
71600	Voyages et missions							
75700	Formation et ateliers							
72100	Sous-traitance							
72200	Matériel							
74200	Communication							
74100	Services professionnels							
73100	Locaux							
74500	Divers							
Total								

Modèle de budget détaillé

Pays: Titre du projet:

Date de début: Durée du projet:

Budget approuvé:

Financé par: Fonds d'affectation spéciale pour le CIR (FASCIR)

N° du compte	Désignation du compte	Unité	Total		Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Observations
			Coût unitaire	Coût total	Unité	Total	Unité	Total	Unité	Total	Unité	Total	Unité	Total	
71200	Experts internationaux	Mois													
71300	Personnel d'appui	Mois													
71400	Experts nationaux	Mois													
71600	Voyages et missions	Voyage													
75700	Formation et ateliers	Formation													
72100	Sous traitance	Formation													
72100	Sous traitance	Contrat													
72200	Matériel	Somme forfaitaire													
72200	Matériel	Véhicule													
72200	Matériel	Pièce													
74200	Communication	Mois													
74100	Services professionnels	Audit													
74100	Services professionnels	Contrat													
73100	Locaux	Mois													
73100	Locaux	Somme forfaitaire													
74500	Divers	Mois													
Total															